

même pas tenus de révéler intégralement leurs actions, le ministre nous dirait-il s'il consent au moins à changer l'ordre des questions soumises au comité et à faire passer l'étude de ces principes en premier et sans délai?

M. Sharp: Non, monsieur l'Orateur. Je dirai au député par votre entremise qu'à l'heure actuelle les députés ne sont soumis à aucune règle analogue à celles qui s'appliquent aux ministres du cabinet. Ces règles fixent actuellement notre conduite, alors que les députés de la Chambre n'ont pratiquement aucune restriction, et c'est pourquoi mon prédécesseur a énoncé des directives qu'approuveront, je l'espère, les députés et d'autres personnes. Je répéterai simplement ce qu'a dit le premier ministre: Qu'avons-nous à cacher?

Une voix: Que dissimulez-vous?

M. Trudeau: Qu'essayez-vous de cacher?

* * *

L'AGRICULTURE

LE RISQUE DE PÉNURIE DE BLÉ DE PANIFICATION—LES CATÉGORIES DITES DE MEUNERIE

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Monsieur l'Orateur, étant donné que, d'après certains rapports, le blé de meunerie risque d'être rationné à la consommation, j'aimerais demander au ministre responsable de la Commission du blé s'il a reçu de cette Commission une estimation de la quantité de blé qui entre dans cette catégorie. Au vu des grandes quantités de blé de catégorie 3 et de qualité inférieure, peut-il en outre nous dire s'il est possible d'utiliser une partie de ce blé dans la meunerie au Canada et à l'étranger?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, il n'est pas question de rationnement, mais plutôt d'aménagements que la Commission du blé peut être amenée à apporter à son programme de vente. Étant donné les quantités et les qualités de blé disponibles, notamment d'assez importantes quantités de n° 1 OC et 2 OC, les catégories habituelles de meunerie, la Commission du blé a analysé les catégories inférieures pour en déterminer les qualités meunières, et a récemment constaté que les marchés actuels et le bas prix de ces céréales pouvaient les rendre intéressantes.

M. Ritchie: Monsieur l'Orateur, comme le Canada s'est engagé à fournir un million de tonnes de produits alimentaires, le ministre peut-il nous dire la proportion du blé dans ce total, et la catégorie vraisemblable de ce blé?

M. Lang: Monsieur l'Orateur, nous présumons que ce million de tonnes serait en fait constitué de blé ordinaire et que la catégorie dépendrait des désirs et des goûts des pays destinataires, ainsi que des modalités de leurs accords avec l'ACDI. Je précise en outre aux députés qu'en plus du blé qui a déjà été affecté à l'aide et à la vente, il reste une certaine quantité de blé disponible et pouvant faire l'objet de nouvelles affectations.

Questions orales

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA STABILISATION DU PNB—LES MESURES DE STIMULATION ENVISAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, comme le taux de croissance de notre produit national brut est à zéro depuis deux trimestres, principalement à cause de ce ralentissement des exportations de produits ouverts qui témoigne de l'échec du programme gouvernemental de deux ans visant à stimuler l'économie, le ministre des Finances peut-il nous dire s'il envisage de lancer des programmes ou des projets nouveaux pour stimuler l'économie et surtout l'industrie manufacturière au Canada?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, le député a raison de dire que le second et le troisième trimestre de cette année ont été des périodes de stagnation, mais je tiens à lui faire remarquer qu'ils ont suivi une période de croissance très forte. Notre croissance est maintenant moins rapide principalement à cause d'un ralentissement dans le domaine du logement et des exportations et cela à cause de la situation internationale et surtout du ralentissement économique de nos trois principaux clients, les États-Unis, le Japon et le Royaume-Uni, dans l'ordre. C'est justement parce que ces facteurs nous faisaient craindre une récession qu'on a ajouté un stimulant pour l'année financière 1975-1976 dans le budget présenté à la Chambre il y a deux semaines.

● (1450)

L'ORIENTATION DES CAPITAUX VERS LES INVESTISSEMENTS À FORTE PROPORTION DE TRAVAIL

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): J'aurais une question supplémentaire à poser, monsieur l'Orateur. Comme le chômage augmente actuellement et que la masse des investissements dans le capital et l'outillage pose un problème, le ministre nous dirait-il s'il songe ou non à des mesures en vue d'orienter les capitaux vers des investissements à forte proportion de travail plutôt que vers des investissements engageant surtout des fonds, pour créer des emplois et stimuler l'économie?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, au cours de la période dont parle le député et à l'égard de laquelle l'amortissement triennal l'inquiète, l'emploi dans les industries de fabrication a augmenté sensiblement pour la première fois en plusieurs années. Le total des emplois créés par des Canadiens et pour des Canadiens en 1973, a été de 420,000 et en 1974, de 380,000 soit plus de trois quarts de million, en fait plus de 800,000. Étant donné les amortissements et les autres stimulants, les nouveaux emplois pour la période triennale, se terminant durant la prochaine année financière, devraient dépasser amplement le million. Si le député voulait comparer la croissance de l'économie canadienne en octobre par rapport au mois d'août, laquelle a été d'environ 4.6 p. 100, il constatera que la croissance négative est environ inférieure de 3 p. 100 à celle des États-Unis et peut-être alors verrait-il la situation sous son vrai jour.